



Projet pédagogique 2016 - 2017

Temps d'Activités Périscolaires

LOT Maurelle Jonquilles et Maurelle Petit
Séminaire



Contenu

INTRODUCTION	3
« Un mouvement républicain indépendant et laïc ».....	3
CADRE GÉNÉRAL.....	4
1. <i>Le Contexte</i>	4
Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs.....	4
Les besoins de enfants en maternelle.....	4
1.1. Présentation des partenaires :	5
Les enjeux du territoire de proximité.....	5
Les partenaires potentiels du territoire	5
Les partenaires au sein de l'école	5
L'EQUIPE MUNICIPALE :.....	5
L'EQUIPE EDUCATIVE.....	5
LE PROJET D'ECOLE.....	Erreur ! Signet non défini.
LES FAMILLES.....	Erreur ! Signet non défini.
DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE.....	6
LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE	6
Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines.....	6
L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique	7
Quand les animateurs innovent	7
III. PROJET PEDAGOGIQUE	8
Pédagogie	8
Les moyens	10
V. FONCTIONNEMENT	12
Activités	12
VI. EVALUATION	13
VII. COMMUNICATION	13
ANNEXES.....	14
	2

INTRODUCTION

« Un mouvement républicain indépendant et laïc »

La Fédération Léo Lagrange, créée en 1950, reconnue d'utilité publique, défend les valeurs fondatrices de liberté, justice sociale et démocratie.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, elle poursuit un idéal de progrès permettant à chacun de devenir libre, d'éveiller sa conscience, de prendre sa place dans la société.

Elle s'inscrit dans l'économie sociale et milite pour la participation active des citoyens, pour le développement de la démocratie, de la justice, de l'équité.

CADRE GÉNÉRAL

1. Le Contexte

* Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par la ville de Marseille, en prolongement du service public éducatif, visent à favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques et de découverte.

En faisant du mercredi matin un temps scolaire, la nouvelle organisation du temps scolaire met en lumière une nouvelle plage horaire hebdomadaire d'une durée de trois heures les mardis ou les jeudis après-midi (selon les arrondissements de la ville), dévolues ainsi aux activités périscolaires.

L'enjeu, selon le ministère de l'éducation nationale, est de redéployer sur cette plage horaire les activités complémentaires à l'enseignement général afin d'enrichir l'éventail des activités proposées aux enfants.

Aussi, notre engagement est de faire de ce temps sur l'école ELEMENTAIRE BEAUMONT BOMBARDIERE du 12^{ème} arrondissement de Marseille un temps d'enrichissement, de partage de valeurs du vivre ensemble et de découverte, un temps où le respect du rythme de vie de l'enfant est une priorité.

Les besoins de enfants en MATERNELLE

Cf document ci-contre « De 3 à 6 ans : les maternelles ».

• Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par la ville de Marseille, en prolongement du service public éducatif, visent à favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques et de découverte.

En faisant du mercredi matin un temps scolaire, la nouvelle organisation du temps scolaire met en lumière une nouvelle plage horaire hebdomadaire d'une durée de trois heures les mardis ou les jeudis après-midi (selon les arrondissements de la ville), dévolues ainsi aux activités périscolaires.

L'enjeu, selon le ministère de l'éducation nationale, est de redéployer sur cette plage horaire les activités complémentaires à l'enseignement général afin d'enrichir l'éventail des activités proposées aux enfants.

Aussi, notre engagement est de faire de ce temps sur les écoles MATERNELLES Maurelle Jonquilles et Maurelle Petit Séminaire 12^{ème} arrondissement de Marseille un temps d'enrichissement, de partage de valeurs du vivre ensemble et de découverte, un temps où le respect du rythme de vie de l'enfant est une priorité.

1.1. Présentation des partenaires :

Les enjeux du territoire de proximité

La zone d'influence du groupe scolaire du lot Maurelle Jonquilles et Maurelle Petit Séminaire comprend deux maternelles.

Le lot scolaire se situe sur avenue Marius Briata, entouré d'appartement HLM et de petites maisons, d'une piscine municipale, d'un stade, d'une pharmacie, et de commerce de proximité.

Les partenaires potentiels du territoire

Les objectifs principaux d'un partenariat avec les structures culturelles, sportives et éducatives de proximité sont de :

- Mettre en œuvre la réforme des rythmes éducatifs
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives et construire un prolongement cohérent de qualité au temps scolaire
- Mutualiser les compétences pour mieux répondre aux besoins du public

les associations/structures/équipements partenaires de proximité :

- *Education nationale : les équipes éducatives sont les premiers acteurs avec lesquels il est indispensable de renforcer les relations et la communication*
- *Les parents d'élèves des écoles*
- *Mpt La Maurelle/ Frais Vallon*

Les partenaires au sein de l'école

L'EQUIPE MUNICIPALE :

Le personnel municipal (la cantinière)

L'EQUIPE EDUCATIVE

Le directeur de l'école et son équipe enseignante

DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE

LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE

Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines

Reconnaître à chacun le statut de citoyen, c'est résolument l'appliquer à tous, c'est-à-dire à tous les âges de la vie.

Le projet de la Fédération Léo Lagrange vise à bâtir une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de **six valeurs fondamentales** :

- **L'égalité,**
- **La liberté,**
- **La fraternité,**
- **La participation de tous,**
- **La justice sociale,**
- **La laïcité.**

Bâtir la citoyenneté du XXIème siècle impose donc que notre démocratie soit concrètement et quotidiennement vécue à partir du brassage des cultures et des savoirs. C'est en cela que Léo Lagrange est un mouvement qui se revendique comme contributeur de la transformation sociale. En suscitant, créant, enrichissant toutes les rencontres. L'éducation populaire considère la diversité comme source d'un « faire et vivre ensemble » toujours à renouveler, c'est-à-dire responsabilisant, conscientisant donc émancipateur.

Au nom des nécessaires rencontres, l'expérience des mixités est donc au cœur de notre philosophie et de nos démarches éducatives.

- **Mixité sociale**, car les inégalités s'accroissent et développent des dynamiques d'appartenance et d'exclusion qui mettent à mal la justice sociale, fondement de l'égalité de traitement.
- **Mixité culturelle**, car l'appartenance à une communauté de destins impose que la singularité ait droit de cité dans un monde globalisé.
- **Mixité des genres**, car il convient de lutter contre la soumission d'un sexe par rapport à l'autre, contre l'exclusion de certains au regard de leur orientation sexuelle et toutes formes d'abus.
- **Mixité générationnelle**, car les transmissions des savoirs sont trop souvent déniées au nom de l'immédiate rentabilité que l'on attend de ces dernières.

Léo Lagrange considère que ces mixités sont consubstantielles à toute société.

Les ignorer, c'est renier le principe de diversité.

Ainsi, quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeurs qui permettent de révéler à chacun, ce que nous nommons **les compétences citoyennes** :

- **Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.**
- **Développer les capacités à penser le monde.**
- **Eduquer et former tout au long de la vie.**
- **Accompagner les initiatives et les projets.**

L'éducation populaire est, plus que jamais, un moyen indispensable au bon fonctionnement des sociétés modernes. Reconnue comme réunissant un ensemble d'outils et méthodes d'apprentissage, elle permet, à chaque individu, dans une dimension préférentiellement collective, d'acquérir et de parfaire sa propre autonomie, hors de tout esprit de compétition.

Notre contribution est ainsi de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt pour les autres.

L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique

Notre expérience de coéducation et de partenariat nous permet aujourd'hui de proposer quatre leviers d'intervention qui contribuent à la consolidation des compétences citoyennes de chaque enfant :

- Des démarches éducatives résolument démocratiques
- Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées
- Des activités sportives et physiques comme « générateur de citoyenneté »
- Un accès facilité à la diversité culturelle

Chaque enfant a besoin de se voir proposer une diversité d'expériences afin qu'il puisse concevoir ses premières idées.

Ainsi, que cela soit par le jeu, la discussion, l'imagination, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès au savoir, les enfants doivent être en capacité d'emprunter un chemin de conscientisation rassurant.

Quand les animateurs innover

En collectif, chaque enfant peut mieux analyser et juger ce qu'il vit ou identifie dans la somme d'expériences qui lui est donnée de vivre et d'observer. Parce que beaucoup d'actions sont exemplaires, à eux de les démultiplier et d'innover encore et encore !

Voici quelques actions et outils développés par nos équipes :

- Semaine du tri sélectif
- Des carnivals en lien avec le projet d'école
- Des correspondances internationales
- Le Kit Miam Beurk, « parce que les légumes c'est fun » !
- La malle de l'esprit sportive (sport et partage, port et nutrition, sport et règles)
- Le kit « Défi et Différence » sur le vivre ensemble et la citoyenneté

- Les « Petits citoyens »
- Une artothèque pour découvrir des œuvres artistiques
- Etc.

III. PROJET PEDAGOGIQUE

Pédagogie

Charte de qualité

Notre TAP se donne comme priorité de promouvoir l'action éducative et la qualité des activités en favorisant la mixité aussi bien garçons/filles que sociale et l'accessibilité aux pratiques culturelles et sportives (Cf « Charte qualité Léo Lagrange » en pièce-jointe).

Attentes et besoins du public

Notre mission est d'effectuer des repérages des habitudes de vie, en concertation avec les équipes éducatives et de répondre aux besoins et demandes des enfants dans le respect de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs.

Des bilans pédagogiques à la fin de chaque cycles d'activités (périodes entre les vacances scolaires) permettront de mieux évaluer les besoins et les moyens et de développer des activités de qualité cohérentes avec les diverses propositions en direction des enfants.

Les objectifs généraux et opérationnels MATERNELLE

Afin de permettre aux enfants de 2 à 6 ans d'avoir des repères affectifs lors des TAP, ils auront le même animateur durant toute l'année scolaire. Les activités proposées aux maternels contribueront à développer l'éveil de la curiosité de l'enfant au travers de l'initiation.

Aussi, l'organisation de l'espace pour mener certaines activités se fera par l'organisation de coins thématiques : *coin au conte, l'espace relaxation/psychomotricité, l'espace éveil au son et à la musique*. Lors d'intervention de partenaires extérieurs, l'animateur sera toujours présent et partie prenante du projet.

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique se feront dans le respect des temps imposés au cahier des charges (un premier temps calme en début d'après-midi et un passage en douceur vers un second temps d'activité ludique et de découverte). Aussi, les activités de la dernière journée TAP avant chaque période de vacance seront toujours des animations calmes (yoga/relaxation, histoire/conte, spectacles de marionnettes...) afin d'être vigilants aux signes de fatigue de l'enfant.

THEMATIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
-------------	--------------------	-------------------------

<p>EVEIL CITOYEN ET VIVRE ENSEMBLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 Education à la laïcité, au partage et au « multiculturel » 👉 Connaissance de soi pour aller vers l'autre 	<p>Mettre en place des après-midi thématiques</p> <p>Développer la connaissance et l'échange avec l'autre</p> <p>Mise en place Des ateliers d'éveils</p> <p>Sensibilisation au regard sur le monde</p>
<p>SENSIBILISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 Permettre aux enfants de s'initier aux pratiques artistiques et Culturelles 👉 Favoriser l'expression, la créativité 👉 Favoriser l'enrichissement des connaissances, l'acquisition de notions 	<p>Découverte d'œuvres artistiques et /ou culturelles</p> <p>Participer à des manifestations culturelles</p> <p>Découverte de la création et de l'art contemporain : arts plastiques, arts visuels, arts vivants, ...</p> <p>Développer des activités d'expression et de création artistique collectives</p>
<p>EVEIL CORPOREL ET INITIATION SPORTIVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 Favoriser l'équilibre physique et psychologique de l'enfant par la découverte de soi 👉 Eveiller au respect et partage par le sport 	<p>Coin relaxation et psychomotricité</p> <p>Développer la connaissance de soi, de son corps, la proprioception, l'échange avec l'autre</p>
<p>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 Développer les valeurs de responsabilité et de solidarité 👉 Connaître son cadre de vie, se l'approprier et le valoriser 	<p>Initier les tous petits au tri sélectif sur les locaux</p> <p>Participer à des manifestations liées à ces thématiques</p>

<p>INITIATION AUX MULTIMEDIAS ET AUX NTIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 <i>Initiation aux nouvelles techniques de communication pour rompre l'isolement intellectuel</i> 	<p><i>Malle robotique</i></p>
<p>SENSIBILISATION AUX QUESTIONS DE SANTE ET DE NUTRITION</p>	<ul style="list-style-type: none"> 👉 <i>Apprendre à manger équilibré</i> 👉 <i>Connaître l'origine des aliments</i> 👉 <i>Sensibiliser à manger sain et local</i> 👉 <i>Sensibiliser à l'hygiène</i> 	<p>Mettre en place des ateliers « J'apprends à bien manger »</p> <p><i>Mettre en place la malle CRADO</i></p>

Outre ces objectifs nous mettrons en place :

- 1 projet fort lié au projet d'école sera développé sur l'année : - la biodiversité et l'environnement

- 2 temps forts liés aux objectifs généraux seront mis en place sur l'année :

1) une exposition sur l'ensemble des activités effectué tout le long de l'année.

2) une représentation de spectacle avec les familles, le personnel des écoles sur la MPT la Maurelle.

Outre ces objectifs nous mettrons en place :

- 1 projet fort lié au projet d'école sera développé sur l'année : - la biodiversité et l'environnement

- 2 temps forts liés aux objectifs généraux seront mis en place sur l'année :

1) une exposition sur l'ensemble des activités effectué tout le long de l'année.

2) une représentation de spectacle avec les familles, le personnel des écoles sur la MPT la Maurelle.

Les moyens

Moyens humains

- Organigramme de l'équipe : sur site, en-dehors de la coordinatrice LEO LAGRANGE MEDITERRANEE et des Coordinateurs des écoles
- Un Directeur pour le groupe scolaire des deux écoles
- 2 animateurs référents

- Des animateurs par groupe de 14 enfants maternelles
- Des Intervenants spécifiques

- Rôle et fonction du Directeur de l'Accueil du Centre de Loisirs : il est le garant des orientations et déclinaisons du projet éducatif Léo Lagrange dans le cadre de l'appel à projets de la ville de Marseille. Chaque projet pédagogique d'école est validé par le coordinateur de secteur et la coordinatrice Léo Lagrange Méditerranée. Le Directeur est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son suivi. Il a pour fonctions :

- Gestion administrative, financière et matérielle
- Pédagogie, management de l'équipe
- Relations avec les équipes éducatives, les familles et les partenaires
- Hygiène, sécurité physique et affective des enfants

- Rôle et fonction de l'animateur

- Accueil des enfants
- Participer à la mise en place au sein de l'équipe du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- Construire une relation individuelle ou collective de qualité avec les enfants
- Encadrer et mettre en place des activités de qualité
- Participer aux réunions de préparation, de régulation et d'évaluation
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

- Réunion d'équipe : Le souci de « mieux-faire » est l'une des priorités de l'équipe pédagogique. Des réunions sont organisées pour la préparation des programmes d'activités et pour l'évaluation de nos actions.

Moyens matériels

Les locaux scolaires :

Les locaux sont mis à disposition par la ville de Marseille. Une convention précisant les conditions d'utilisation de ces locaux a été au préalable cosignée par la municipalité, les directeurs des écoles et Léo Lagrange Méditerranée.

Au sein de l'école Maternelle Jonquilles : Salle d'accueil, 4 classes, Dortoir, Bibliothèque, Cour et Sanitaires

Au sein de l'école Maternelle Petit Séminaire : cour, salle polyvalente, bibliothèque, sanitaires

Moyens financiers

Le TAP est financé par une subvention publique allouée par la ville de Marseille à Léo Lagrange Méditerranée dans le cadre de l'appel à projets concernant la mise en œuvre des rythmes éducatifs.

Le budget est proportionnel au nombre d'enfants bénéficiaires. Il couvre le financement des activités et matériel pédagogiques, les salaires et toutes les dépenses liées à ce dispositif.

V. FONCTIONNEMENT

Cf règlement intérieur consultable dans l'école.

Activités

Les activités devront être variées mais liées à 6 thématiques déclinées précédemment. Des journées de formation et des malles pédagogiques associées à ces thématiques seront mises à disposition des animateurs. Cf « Catalogue des formations des animateurs » en pièce-jointe.

L'Animateur meneur d'activités

Les animations ne fonctionnent bien que lorsqu'elles ont été pensées, conçues et mises en place pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

1. Avant l'activité : l'animateur doit

- Rechercher l'intérêt éducatif
- Connaître son public : âge, rythme et capacités
- Prévoir le déroulement
- Ne pas perdre de vue que l'activité doit favoriser l'éveil, stimuler la créativité individuelle et collective dans la découverte, l'initiative et la réalisation
- Toujours avoir à l'esprit le côté ludique, plaisir et loisir
- Prévoir le matériel et le lieu nécessaires

2. Pendant l'activité : l'animateur doit susciter l'intérêt du plus grand nombre d'enfants dès le début de l'activité en provoquant l'envie et en éveillant la curiosité, le goût de l'aventure, le plaisir de jouer et l'imagination.

La motivation de l'animateur est essentielle à la réussite de l'activité mais il doit s'assurer que tout le monde a bien compris les consignes et les règles.

L'animateur doit participer pendant l'activité et ne pas perdre de vue de :

- Observer, écouter et conseiller les enfants
- Proposer et participer avec eux
- Etre attentifs aux relations entre enfants
- Etre vigilant aux règles de sécurité
- Soutenir la motivation des enfants et les valoriser

3. A la fin de l'activité : l'animateur doit être vigilant sur :

- Le rythme : arrêter progressivement
- L'intensité : retour au calme, récupération
- La perception de l'activité par les enfants et leurs ressentis

4. Après l'activité : l'animateur doit

- Veiller à laisser le matériel et les lieux en l'état
- Faire un point de situation avec les enfants
- Utiliser ces retours pour le bilan de la journée et la suite

Le « Protocole journée TAP en maternelle » (Cf annexe), permet de structurer le déroulé d'une journée d'activité dans le respect de ces besoins fondamentaux.

VI. EVALUATION

L'évaluation est la démarche d'analyse organisée qui permet d'assurer le suivi du projet.

L'évaluation va ainsi permettre de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats constatés. L'ajustement de notre démarche permettra de tenir compte des réalités, potentialités et opportunités du moment.

Pour mesurer l'impact et l'efficacité de nos actions, l'évaluation la plus pertinente est celle des objectifs opérationnels au moyen de critères et d'outils d'évaluation.

1. Les Critères :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité de présence, participation aux activités, implication des parents, nombre de projets d'activités réalisés,
- Qualitatifs : évolution et progression de l'enfant, intégration et respect des règles de vie, relations aux autres, acquisition de l'autonomie,

2. Les Outils : vont permettre de :

- Recueillir toutes informations utiles
- Construire l'analyse des informations
- Elaborer une synthèse de toutes ces informations

VII. COMMUNICATION

Actions et moyens mis en œuvre en direction :

- Des familles : affichage des plannings d'activités, de l'organigramme de l'équipe et autres informations réglementaires et de fonctionnement utiles sur un panneau spécifique aux TAP au sein de l'école, rencontres informelles, Conseil d'école, mails, site internet des rythmes scolaires (en cours d'élaboration)...
- Des enfants : affichage, échange avec les animateurs, carnets de bord/PASS TAP DES PETITS CITOYENS
- Des partenaires : échanges de pratiques, réunion de présentation
- Commission Enfance Léo Lagrange à destination de nos directeurs/coordonateurs ACM
- Des animateurs : réunions de briefing avant activités et de débriefing à la fin de la journée TAP, information sur le projet pédagogique, réunions de régulation, rencontres informelles, mails, formations, tables rondes/conférences de professionnels de la petite enfance (organisées à partir de janvier)...

ANNEXES